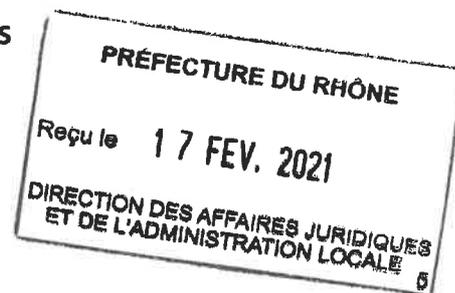


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 1^{er} février 2021



Convocation adressée le 26 janvier 2021
Compte rendu affiché le 12 février 2021
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 12

L'an deux mille vingt et un, le premier du mois de février, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 26 janvier 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et par vidéo-conférence, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents physiquement : Richard MARION, Patrick ODIARD, Luc SEGUIN

Présent(e)s en visio conférence : Nathalie PERRIN-GILBERT, Tristan DEBRAY, Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Samira BACHA-HIMEUR, Corinne SUBAI, Yves BEN ITAH, Stéphanie LEGER

Absent excusé : Cédric VAN STYVENDAEL

Procuration : Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Secrétaire : Luc SEGUIN

Approbation d'une subvention d'investissement de la Métropole de Lyon

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Au titre de ses compétences, la Métropole de Lyon soutient des dépenses d'investissement des établissements d'enseignement artistique de son territoire.

Ce dispositif a vocation à accompagner l'activité du Conservatoire de Lyon, de favoriser une diversification des pratiques artistiques enseignées, ou développer l'usage des outils numériques pour enrichir les processus d'apprentissage.

Suite à appel à projet en 2020, la Métropole de Lyon a attribué au Conservatoire de Lyon une subvention d'investissement d'un montant de 65.810 € au titre :

- du renouvellement et de la diversification de son parc instrumental,
- de l'investissement en équipement scénique permettant la mise en situation des élèves en public,
- de l'achat de matériels et instruments destinés aux dispositifs d'éducation artistique et culturelle,
- du développement des équipements numériques à vocation pédagogique,
- de la prise en charge partielle du coût d'acquisitions d'équipements pour soutenir la mise en place de solutions temporaires ou permanentes visant à prévenir la transmission du virus covid-19.

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ✓ **approuve** une subvention d'investissement d'un montant de 65.810 € auprès de la Métropole de Lyon ;
- ✓ **impute** la subvention d'équipement sur l'article 13151 au titre du budget 2021 ;
- ✓ **autorise** la présidente à signer tous les documents afférents à cette approbation.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT

